

Séminaire académique « Devoirs faits »

Instruction du 30 novembre 2023 relative au séminaire académique « Devoir faits »

Rectorat de l'académie de Créteil

Cabinet du Recteur

Affaire suivie par :

Céline Audry

mél. : ce.dircab@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les principaux de collège et directeurs d'école de l'académie de Créteil.

Séminaire académique « Devoirs faits »

La présente information a pour objet d'informer les directeurs d'école et les principaux de collège de la tenue d'un webinaire dédiés aux leviers de mises en œuvre du dispositif « devoirs faits »

Un webinaire académique pour identifier et approfondir les leviers favorables à la mise en œuvre du dispositif

Le dispositif « Devoirs faits » bénéficie à tous les élèves des classes de sixième depuis la rentrée 2023 et aux élèves volontaires des classes cinquième, quatrième et troisième.

Ce temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs en dehors des heures de classe est un dispositif clé de réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont en mesure d'apporter aux enfants.

Ce dispositif est un moment privilégié pour que les élèves donnent du sens à leur travail personnel, développent leur autonomie, construisent des outils et des méthodes et prennent confiance en eux.

Une formation en deux temps : une série de conférences et une formation dédiée aux coordonnateurs « Devoirs Faits »

Afin d'accompagner le déploiement du dispositif Devoirs faits,

Nous vous proposons un séminaire académique composée de quatre courtes conférences :

le 13 décembre de 16 h à 17 h 30 en visioconférence

en suivant ce [lien](#)

Numéro du webinaire : 2788 552 4539

Mot de passe du webinaire : gMtINfCp955 (46 846 327 à partir des systèmes vidéo)

Cette visioconférence s'adresse à l'ensemble des directeurs d'écoles et des principaux de collège de l'académie.

Ces conférences seront enregistrées pour permettre ensuite la tenue d'ateliers réunissant les coordonnateurs du dispositif avec un formateur.

Afin de nous permettre d'identifier chaque coordonnateur Devoirs Faits faits, nous vous invitons à renseigner ce [formulaire](#). Il sera accessible jusqu'au 13 décembre.

Le programme est détaillé en annexe de cette information.

Programme des conférences du 13 décembre

— « Optimiser les apprentissages et l'autonomie des élèves : les apports des sciences cognitives au dispositif Devoirs Faits » _ Adeline André.

— « Articuler Devoirs faits aux autres temps de l'élève » _ Adrien David.

— « La motivation des élèves en question : quels leviers pour motiver à s'engager dans le travail personnel » _ Anne Philippon !

— « En quoi le numérique peut permettre de faciliter une continuité entre le travail dans la classe et hors la classe pour aider l'élève à optimiser son apprentissage ? » _ Christèle Marchais et Iris Gibeau.

La directrice de cabinet adjointe en charge de la pédagogie et des politiques éducatives,

Céline Audry